

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Responsable de la cellule chaussée - Adjoint au chef de service (H/F)	Cadre d'emplois	Ingénieurs territoriaux
Direction	Direction des Services Techniques - Direction déléguée routes	Grades	Ingénieurs
Service	Patrimoine routier	Métier	Gestionnaire du patrimoine de la voirie, des ouvrages d'art et des chaussées
Cellule	Cellule « chaussées »	Groupe de fonctions	GFA3b
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Adjoint au N4 (A - B) : 80 €
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8 et L332-10	NBI	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

La Direction Déléguée des routes (DDR) est chargée de mettre en œuvre, au quotidien, les politiques publiques relevant de son champ d'intervention.

Elle agit directement sur le terrain autour de trois axes principaux :

- L'exploitation et l'entretien des infrastructures et équipements, pour garantir leur bon fonctionnement, leur sécurité et leur durabilité ;
- La gestion du domaine public, dans une logique de régulation, de qualité d'usage et de respect des règles ;
- L'aménagement, en contribuant à la réalisation et à l'adaptation des projets du territoire.

Son action repose sur des équipes mobilisées, capables d'intervenir de manière réactive et coordonnée, en lien avec les autres directions et les partenaires.

La DDR s'appuie sur 9 services :

- le Service Prospectives et Modernisation (SPM),
- le Service Gestion de la Route (SGR),
- le Service du Patrimoine Routier (SPR),
- le service Grands Projets Ouvrages d'Art (GPOA),
- 4 pôles de territoire,
- le Service Travaux Routier (STR).

Le service patrimoine Routier est chargé de la gestion des 3400 km de chaussée, des 1100 ponts, 1500 murs de soutènement et 250 ouvrages de protection de falaise. Il est organisé en trois cellules :

- Cellule chaussée (un ingénieur et un technicien)
- Cellule gestion ouvrages d'art (2 techniciens) ;
- Cellule Bureau d'études ouvrages d'art et ouvrages de protection de falaise (3 techniciens).

Chaque agent participe à cette mise en œuvre opérationnelle et dans ce cadre et les missions du responsable de la cellule chaussée sont :

- D'être garant de l'application de la politique chaussée dans le cadre de l'application du DORRR,
- D'élaborer la programmation du renouvellement des revêtements routier,
- De gérer ce patrimoine, et d'apporter son expertise technique auprès des différents acteurs de la DIST.

Les missions s'inscrivent dans le cadre d'une optimisation des moyens et des ressources.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Sous l'autorité du chef de service Patrimoine Routier, vous aurez pour les missions et les tâches suivantes :

➤ **Pilotage stratégique du patrimoine chaussées**

- Piloter la connaissance du patrimoine
- Mettre en œuvre la politique chaussée départementale
- Élaborer une stratégie pluriannuelle d'investissement
- Hiérarchiser les priorités à l'échelle du réseau
- Développer des outils d'aide à la décision et élaborer des indicateurs d'état du patrimoine et d'aide à la décision

➤ **Programmation technique et budgétaire**

- Construire et piloter la programmation annuelle et pluriannuelle
- Définir, programmer et suivre le contrôle de fabrication des revêtements mis en oeuvre
- Optimiser l'allocation des ressources financières
- Développer une approche en coût global

➤ **Expertise technique**

- Définir les solutions techniques adaptées
- Apporter un appui aux pôles territoriaux
- Garantir la qualité technique des projets

➤ **Pilotage des marchés et prestataires**

- Définir les stratégies d'achat
- Superviser les marchés et prestations
- Garantir la qualité des livrables

➤ **Animation de la filière chaussée**

- Structurer et animer le réseau des acteurs
- Définir une doctrine technique départementale
- Organiser le partage d'expérience

➤ **Pilotage des données et outils**

- Assurer la fiabilité des données patrimoniales

- Développer des indicateurs de performance
 - Exploiter les SIG pour la décision
- **Transition écologique et innovation**
- Intégrer les enjeux environnementaux : recyclage, réduction carbone
 - Assurer une veille technique
 - Tester des solutions innovantes
- **Fonction d'adjoint au chef de service**
- Assurer l'intérim du chef de service
 - Participer au pilotage global du service
 - Contribuer aux orientations stratégiques

COMPETENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

De formation Bac + 5 : filière technique, Génie civil ou travaux publics ou équivalent ou justifiant d'une solide expérience professionnelle

Compétences techniques

- Maîtriser les techniques des chaussées, leurs pathologies, leurs diagnostics et savoir dimensionner leurs structures
- Apprécier la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre au vu des résultats des contrôles à programmer
- Connaissance approfondie de la commande et de la comptabilité publique
- Maîtrise des logiciels informatiques bureautique, logiciel Marché Public (Marco),
- Connaissance en gestion de SIG et de base de données

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Autonome
- Rigueur et méthode
- Communiquant.
- Réactivité
- Être force de proposition afin d'améliorer les pratiques.
- Travailler en mode projet

Personnelles :

- Ecoute.
- Sens du travail en équipe
- Porter et défendre un projet
- Respect des consignes
- Rendre compte
- Esprit de synthèse

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Equipements et matériels affectés au service : véhicules de service, moyens bureautiques usuels...
- Téléphone portable
- Formations selon un plan à définir à la prise de poste. Les formations se dérouleront principalement à l'école des ponts à Paris.

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

- Placé sous l'autorité du chef du service patrimoine routier
- Encadrement du technicien

Niveau d'intégration dans une équipe : travail en équipe

Relations fonctionnelles :

- Services du département (pôles de territoire, SA, SPM, STR, DPM, DDAJ...)
- Entreprises
- Laboratoires

RESPONSABILITE DU POSTE

Gestion du patrimoine chaussée dans le respect des règles de la commande publique et des normes techniques et environnementales.

AUTONOMIE

Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail, selon les règles en vigueur au Département :

- Poste à temps complet
- Télétravail possible dans la limite de 20 jours par an
- Disponibilité pour des fréquents déplacements terrain
- Horaires ponctuellement irréguliers avec amplitudes variables

Territoire d'exercice : le département de la Haute Loire